

**Procès verbal de synthèse d'enquête publique**  
**Projet de centrale photovoltaïque au sol à Tonnerre 89 700**

rédigé par Michel Breuillé, commissaire enquêteur.

---

Ce procès-verbal est établi en application de l'article R123-18 du code de l'environnement, repris par l'article 8 de l'arrêté du Préfet de l'Yonne portant ouverture de cette enquête.

Il est à l'attention du Maître d'ouvrage, la société SAS SOLEIA 43 - 12, rue Martin Luther King 14 280 Saint Contest, représentée par Monsieur Théon Bon, Chef de projets solaires, chargé du suivi de ce dossier.

---

Durant les 38 jours consécutifs de l'enquête, le commissaire enquêteur a tenu les 4 permanences prévues, aux jours et heures fixés par l'arrêté du 25 octobre 2019 de Monsieur le Préfet de l'Yonne, portant ouverture de cette enquête.

A chaque fois, le commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition du public dans une salle de la mairie. Les conditions d'installation et matérielles (espace disponible, téléphone, photocopieur,.....), étaient satisfaisantes pour recevoir le public et conduire correctement l'enquête. Cette salle est en étage et accessible par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, mais le besoin ne s'est pas fait sentir.

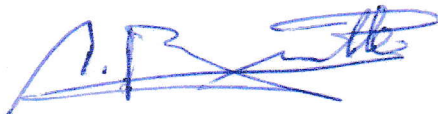
**Durant cette période, je n'ai reçu aucune visite, aucun courrier, aucun appel téléphonique.  
Sur l'adresse numérique de la Préfecture, aucune contribution n'a été déposée.**

Néanmoins, je pose une question au Maître d'ouvrage (cf. annexe jointe), dont la réponse me serait utile pour compléter la rédaction de mon rapport.

Compte tenu de vos contraintes de planning et comme convenu, je vous adresse par courriel dès ce jour, mardi 7 janvier 2020, le présent procès-verbal de synthèse de cette enquête publique. Je vous en expliciterai le déroulement lors de notre rencontre prévue le mercredi 15 janvier prochain à 19h, à la mairie de Saint Georges sur Baulche 89000.

Vous disposez d'un délai de quinze jours pour produire vos observations éventuelles, soit **au plus tard le mercredi 22 janvier 2020 inclus.**

Fait à Saint Georges sur Baulche le mardi 7 janvier 2020  
Le commissaire enquêteur



Michel Breuillé

---

Je soussigné, Théo Bon, Chef de projets solaires, chargé du suivi de ce dossier, atteste avoir reçu par courriel le mardi 7 janvier 2020, le présent procès-verbal de synthèse.

J'atteste également avoir rencontré le commissaire enquêteur le mercredi 15 janvier 2020, pour échanges sur le déroulement de l'enquête.

A Saint Georges sur Baulche le 15 janvier 2020 à 19h.

